

Émetteur

Compteur-Energie.com

5 Avenue Georges Bataille
60330 Le plessis Belleville

Tél.: +33360800010

Email: contact@compteur-energie.com

Web: www.compteur-energie.com

Adressé à

SCI MOMBEEK

1615 chemin du mas de pinquie
46320 DURBANS

Facture relative à votre commande N°12042686 du 19/11/2025 - Facture Acquittée le 19/11/2025.

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
CAR-EM112-S1X - Carlo Gavazzi - EM112 - Modbus Compteur électrique Monophasé 100A - comm. Modbus RS485 (Code SH: 90283011)	20%	98,00	3	294,00

Mode de règlement:

Carte bancaire

Total HT	294,00
Total TVA 20%	58,80
Total TTC	352,80
Payé	0,00
Reste à payer	

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
19/11/2025	352,80	Carte bancaire	

Réserve de propriété: Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur.
Notre revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi 80-335 du 12 mai 1980).
Pénalités en cas de retard : 1.5 fois taux d'intérêts légal en vigueur. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012, est fixé à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012.
Aucun escompte pour paiement anticipé.

Siège social: ALTO METERING SAS - 5 avenue Georges Bataille - 60330 Le Plessis Belleville, France
Téléphone: +33 3 60 80 00 10 - www.alto-metering.com - contact@alto-metering.com
Société par actions simplifiée (SAS) - Capital de 10 000 € - SIRET: 80177319300017



SARL GARRIGUES COUFFIGNAL

Sciage sur liste - Feuillus & Résineux - Traitement

Route de Couzou - 46500 GRAMAT

Tél.05.65.33.14.12 Fax.05.65.38.85.17

Mél. garrigues.couffignal@orange.fr

SCI MOMBEEK

1615 CHEMIN DU MAS DE PINQUIE

46320 DURBANS

FACTURE n° 25.10017 du 14/10/25

page 1/1

Au 1er mai 2023, application de l'éco-contribution de 4€/m3 (ou 8€/T) sur toutes les livraisons de débits entrant dans la construction de bâtiments en France (C.envir.L541-10).

Désignation	Nb	L (m)	l	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
DEB.QUAL.CHARP. DOUGLAS	50	6,00	180	40	300,00 m1	3,24	972,00	R	2
	20	7,00	80	60	140,00 m1	2,20	308,00	R	2
Eco-contrib.(C.envir.L.541-10) [Elm.Struct.frais]					2,832 m3	4,38	12,40		2
*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS ***									

Article 3 de la loi 92-1442 du 31.12.92 :
Pénalités de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur
au jour de l'exigibilité du règlement en cas de retard de
paiement.

Pas d'escompte pour règlement anticipé.

Règlement : par VIREMENT au 14/10/25

Les lignes marquées [R] ou [r] sont dégagées de l'écocontribution au titre de la REP (C.envir.L541-10) IDU en cours

Nous nous réservons la propriété des marchandises mentionnées jusqu'au règlement intégral de la facture (loi 80-335 du 12 Mai 1980)

Sarl au capital de 7822 45 Euros - RC Cahors 86 B 56 - Siret 335 061 347 00019 - n° TVA FR19-335 061 347 - APE 020B - Gérant Philippe COUFFIGNAL

Taxe	Base	Taux	Montant
TVA 2	1 292,40	20,00%	258,48

TOTAL H.T....	1 292,40 EUR
Total Taxes..	258,48 EUR

TOTAL TTC....	1 550,88 EUR
---------------	--------------

bernauld pruv
22/10/25

